Trente-quatrième Année. — N° 13 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. DIMANCHE 13 JANVIER 1889

JOURNAL DE ROUBAIX

Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17—A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre Dame-des-Victoires 34, à Bruxelles, l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 12 JANVIER 1888

A QUI LA FAUTE

Il devient aisé de se rendre compte de la marche et de la direction que le parti républicain imprime à la lutte qu'il a engagée contre M. le général Boulanger en vue de l'élection qui s'accomplira le 27 janvier. Ce sont les seuls éléments révolutionnaires que les dirigeants ont appelés au secours des institutions actuelles menacées. Tous les éléments conservateurs, au contraire, sont déclarés suspects et traités en ennemis. C'est le vieux préjugé jacobin qui domine toujours l'esprit des républicains, qui l'obscurcit et le stérilise.

La République en souffrira et en périra. Qu'importe! Les sectaires auront assouvi leur passion.

Il y avait, nous l'avons dit, un bon moyen, mais un seul, de combattre efficacement l'influence de M. le général Boulanger ; c'était de lui opposer un candidat, pour qui les conservateurs indépendants eussent pu voter, sans trahir leurs convictions, sans déshonorer leurs consciences, sans compromettre enfin leurs intérêts sociaux. Ce candidat n'était point impossible à trouver et à convaincre. Un homme, par exemple, tel que M. le docteur Desprez, conseiller municipal de Paris, qui se déclare républicain, mais qui agit comme un conservateur, qui se proclame libre-penseur, et qui agit comme un catholique, eût embarrassé visiblement les meneurs de la propagande boulangiste. Il en est d'autres qui sont dans le même cas.

Au lieu de tourner les yeux de ce côté, que font les dirigeants républicains ?

Ils s'adressent d'abord à M. Jacques, dont le passé est tellement significatif que les rédacteurs du *Journal des Débats* et du *Partinational*, pourtant bien éclectiques et généralement fort dociles reconnaissent ne pouvoir le recommander à leurs amis. Enfin, ils voient sans chagrin se poser une candidature nettement révolutionnaire — celle de M. Boulé — espérant qu'elle rendra possible un scrutin de ballottage, où les chances d'élection de M. le Général Boulanger seraient diminuées.

Ils ne voient donc pas que la nature inégalement, mais visiblement anti-sociale de ces deux candidatures rejettera vers l'homme qui se présente comme le sauveur d'une bourgeoisie menacée et chancelante, comme le restaurateur de l'ordre social compromis et sacrifié, la masse des électeurs que les perspectives de troubles effraye, que l'incertitude révolte, que le sentiment de l'intérêt privé conduit ?

Qu'est-ce que M. Jacques ? La Commune légalisée, fiévreuse. Qu'est-ce que M. Boulé ? L'émeute triomphante et enivrée de convoitises matérielles avant d'être enivrée de sang.

Le bourgeois de Paris, cet être amoureux d'indépendance et souvent séduit par le paradoxe, ce libéral impénitent qui se cabre aussitôt qu'on tente de faire violence à son instinct frondeur, mais qui est aussi soucieux de sauvegarder son coffre-fort que sa liberté, n'aura, le 27 janvier prochain, qu'à choisir entre ces deux termes : la Commune légalisée ou l'émeute encouragée.

Il ne choisira évidemment ni l'un ni l'autre.

Il s'abstiendra peut-être et son abstention favorise celui qu'on appelle candidat de la dictature.

Il votera plus vraisemblablement et son vote portera sur l'homme qui représente une aventure, c'est-à-dire une chance d'échapper aux extrémités qu'il redoute et qu'il prévoit.

LE COMMERCE AVEC LE CANADA

Nous empruntons à un excellent rapport dressé par M. de Montgolfier, boursier du ministère du commerce en mission à Montréal, un passage relatif au mode de traiter les affaires au Canada qui donne des indications utiles pour le commerce d'exportation.

« Un des principaux défauts des commerçants ici est qu'ils accordent de trop longs crédits. A l'inverse des Etats-Unis, où l'argent est abondant et les crédits courts, on accorde ici des crédits beaucoup trop longs et l'argent est rare. Pour ne citer qu'un exemple, dans le commerce de nouveautés, il est d'habitude d'accorder cinq à six mois à la campagne. Les escomptes sont aussi en mois de crédit en ville et souvent dix huit mois à un commerçant qui dispose de certains capitaux peut obtenir ses marchandises 20 à 25 0/0 meilleur marché en payant comptant.

» Nos négociants sont, en général, opposés à tout crédit, ils exigent le payement comptant et ce n'est pas certainement le moyen de faire des affaires ici.

» S'ils ont un agent sérieux et dans lequel ils peuvent avoir confiance, qu'ils se tranquillisent, il est facile de se rendre compte de la solvabilité des maisons de gros au moyen des agences de renseignements qui sont ici très-sérieuses et donnent les informations les plus précises.

» D'ailleurs les maisons de gros sont en général solides, et l'on peut risquer jusqu'à soixante jours de crédit.

» Quant à vouloir exiger, ainsi que certaines maisons, que la marchandize soit payée contre connaissement, c'est s'exposer à ne pas faire d'affaires, car cette manière d'agir n'est nullement en harmonie avec celle adoptée par les maisons européennes qui vendent sur le marché canadien.

» Il est un fait certain, c'est que la population canadienne française a conservé beaucoup de ses anciennes habitudes et goûts français, et si d'une part les tarifs de douane élevés qui pèsent sur les marchandises, et de l'autre part, l'opposition systématique de nos industriels d'expédier avant d'être convertis n'agissaient, ne venaient pas gêner l'exportation française, les deux pays auraient beaucoup à gagner dans leurs rapports commerciaux.

» Si nos commerçants ne se mettent promptement aux usages du pays, ils ne tarderont pas à voir diminuer ce goût qui fera place aux goûts anglais ou américains. Ils perdront ainsi la position avantageuse qu'ils occupent aujourd'hui et dont ils pourraient si aisément tirer parti. Espérons qu'ils arriveront à saisir la situation et mettre à profit cet avis avant qu'il soit trop tard. »

L'ÉLECTION DE LA SEINE

Paris, 11 janvier. — Nous avons donc trois candidats sérieux : le général Boulanger, dont le nom est, comme disent les musiciens, *la dominante* de l'élection; M. Jacques, dont nous avons résumé la vie et les votes; M. Boulé, qui réunira, dit-on, une quarantaine de mille voix.

Ce dernier, qui, depuis plusieurs années, mène une campagne sans merci dans les Chambres syndicales contre M Joffrin et le parti ouvrier, est au physique un grand gaillard, aux larges épaules, à la face énergique, encadrée d'une barbe brune. Quarante ans, front déjà chauve. Parole peu facile. Successivement soldat, garde forestier, tailleur de pierres, il s'est jeté depuis six ans dans le mouvement révolutionnaire. Très actif, opiniâtre, il a bien vite acquis auprès des ouvriers une grande autorité.

Le 8 décembre 1884, il était nommé, à la suite de l'échauffourée de la salle Lévis, secrétaire de Commission des ouvriers sans travail. C'est en cette qualité que, le 3 janvier 1885, il a fait partie de la Commission qui a été reçue à l'Hôtel de Ville par MM. Boné, président du Conseil municipal, Michelin et Mesureur, vice-présidents, Rouzé, syndic.

Aux élections législatives de la même année, il fut porté sur la liste de la coalition socialiste révolutionnaire et obtint 10,000 voix. Le 8 mai 1887, il se présentait dans le dix septième arrondissement aux élections du Conseil municipal et recueillait 562 voix, contre 3,223 accordées à M. Gaufrès. Conseiller prud'homme depuis six ans, M. Boulé, comme on le sait, a été déclaré déchu par M. Floquet. Il pourra donc jouer le rôle de victime auprès des électeurs révolutionnaires, qui, dans les réunions de quartiers, le soutiendront énergiquement de la voix et du poing.

Nous avons encore un M. Saintdenys qui m'a tout l'air d'être un fumiste et qui adresse aux journaux la lettre suivante :

« Monsieur le Rédacteur,

» J'ai l'honneur de vous informer que je suis candidat pour l'élection du 27 janvier, au siège laissé vacant par le député Hude.

» Dégagé de tout esprit de parti, n'ayant en vue que le bien être du peuple et l'intérêt de la nation, je fais appel à tous pour affirmer sur mon nom leurs droits. Je saurai mener à bien cette œuvre patriotique : faire la France libre.

» Je vous prie, monsieur, d'insérer cette lettre dans votre journal.

« Recevez, etc. H. SAINTDENYS.

» 11, rue de Vintimille, Paris. »

C'est seulement lundi que le comité royaliste se réunira pour décider de son attitude. Le comité agirait sagement en remettant sa réunion au 28 janvier.

Le général Barbenzingue

Il y a quelques jours, les opportunistes avaient annoncé pompeusement qu'ils se proposaient de publier une brochure accablante pour le général Boulanger et intitulée *le Général Barbenzingue*.

Mais, en période d'élection, on ne doit rien annoncer d'avance. Les boulangistes, nés malins, ont paré le coup de la manière suivante : ils ont immédiatement fait imprimer une brochure intitulée : « *Le brav' général Barbenzingue.* »

Joie des opportunistes attirés par les cris de camelots et qui achètent la brochure. Horreur, c'est une manœuvre de M. Deroulède, la brochure est une philippique contre M. de Freycinet, le ministre civil de la guerre.

La joie s'est immédiatement changée en une fureur bleue. Les éditeurs de la brochure antiboulangiste encore sous presse, des juifs A. Lévy et Cie, voient s'évanouir leurs petits profits et ils s'en plaignent amèrement au *Matin*, en annonçant qu'ils vont poursuivre M. Derouède en concurrence déloyale. Ces juifs ont un joli toupet ; ils voulent leur brochure, pour laquelle ils ont probablement touché une jolie somme et nous aurons lundi « Le vrai général Barbenzingue ».

Mais à Paris, comme on aime l'esprit, les rieurs ne sont pas du côté des juifs A. Lévy et Cie.

M. Clémenceau et les opportunistes

Paris, 11 janvier. — La *France* rapproche très heureusement l'initiative de M. Pichon, de demander l'affichage du discours de M. Méline, les paroles prononcées par M. Clémenceau, avant que son disciple M. Pichon fût député, le 30 mars 1885, devant le ministère opportuniste dont M. Méline faisait partie :

« Nous ne voulons plus discuter avec vous les intérêts de la patrie; nous ne vous connaissons plus, nous ne voulons plus vous connaître. Je n'ai plus de ministres devant moi, j'ai des accusés; il y a une justice et elle s'accomplira. (Vive émotion). »

La *France* ajoute :

« La justice s'est accomplie ; M. Clémenceau a fait alliance avec les opportunistes. Croit on que les électeurs aient la mémoire si courte ?

» Le sang versé inutilement au Tonkin, par le ministère dont faisait partie ce même M. Méline, que M. Clémenceau et ses amis célébrent aujourd'hui, crie toujours vengeance; en disant: pas de Sedan, il fallait dire aussi : pas de Langson ! »

* * *

Paris, 11 janvier. — En présence de l'incertitude où l'on se trouve sur les intentions du général Boulanger relativement à son siège de député du Nord, un de nos collaborateurs s'est rendu ce soir chez le général auprès duquel il a été immédiatement introduit. Le général, d'un air très satisfait, se promenait à grands pas dans son cabinet.

Nous lui demandons ce qu'il y a de vrai dans les bruits contradictoires qui circulent au sujet de sa démission.

Il n'y a rien d'exact dans tout cela, répond le général, je n'ai rien décidé, ni la date où ma démission sera donnée, ni la façon dont je la transmettrai à la Chambre.

On dit là dessus beaucoup de choses au Palais-Bourbon, mais je puis vous affirmer que les gens se disant bien informés ne savent absolument rien.

Et vous êtes toujours sûr du succès mon général?

C'est-à-dire que nous montons avec une telle rapidité que je ne sais à quel moment, le mouvement s'arrêtera, Jacques est et restera distancé.

Le malheureux, on lui avait promis le concours absolu de la banlieue et cette dernière planche de salut lui fait défaut. Je la tiens !

D'ailleurs, croyez bien que si je ne rêvais autre chose qu'une majorité quelconque, je ne me préoccuperais plus de rien, et j'attendrais avec philosophie le 27 janvier; mais je veux une manifestation électorale éclatante, je veux une majorité de cent mille voix.

On parle sur moi comme sur un cheval de course; je suis en quelque sorte le cheval qui devait faire simplement le jeu de son camarade à l'écurie et qui arrive premier de plusieurs longueurs sans y avoir mis trop d'efforts.

Je crois que les gens qui m'ont pris n'auront pas à le regretter.

Paris, 11 janvier, 11 h. 50 soir. — Le comité boulangiste s'est réuni, cette après-midi, à Neuilly, chez M. le comte Dillon.

Bien que le secret ait été décidé sur les résolutions prises, nous croyons savoir qu'il a été résolu d'ajourner la démission du général Boulanger comme député du Nord.

Le Comité s'est ensuite livré à un examen approfondi de la situation électorale à Paris.

Il a reconnu qu'il convenait de redoubler d'efforts pour assurer le succès.

Paris, 11 janvier, 11 h. 50 soir. — Les révolutionnaires-anarchistes, au nombre de 200, se sont réunis, ce soir, salle Moreau, rue de Clignancourt.

Ils ont voté, à l'unanimité, l'abstention. Un compagnon s'est écrié :

« Pas de candidat ! A quoi bon envoyer un bourgeois de plus à cette Chambre, dont nous voulons la suppression !

» J'aime mieux la proposition du citoyen Congnet, de porter plutôt une bombe de dynamite à la Chambre qu'un bulletin dans l'urne électorale ! » (Applaudissements frénétiques).

Après plusieurs discours où il n'est question que de pétrole, de dynamite, on se sépare au cri de : « abstension ! abstention. »

Paris, 11 janvier, 11 h. 50 soir. — Il devient de plus en plus improbable que les modérés puissent présenter un candidat.

Paris, 12 janvier, 12 h. 14. — Tous les présidents et vice-présidents des comités indépendants de la Seine se rendront, dimanche matin, chez le général du Barrail, président du comité central, pour s'entendre définitivement sur la conduite à tenir lors de l'élection du 27.

Paris, 12 janvier, 12 h. 15. — A la salle Gaucher où 300 boulangistes ont voté en faveur du général Boulanger, un étudiant a dit :

« Deux étudiants russes ont tenu à m'accompagner ici. Je demande, à la réunion, de profiter de leur présence, pour acclamer la Russie, et pour bien faire comprendre à ces jeunes gens, que l'arrivée au pouvoir du général Boulanger ne pourrait que resserrer les liens de l'amitié entre la France et la Russie. (Vifs applaudissements, cris de : Vive la Russie !)

Les étudiants russes ont ôté leur chapeau en criant : « Vive la France ! Vive Boulanger ! »

Au moment où la séance a été levée, un membre a invité les assistants à se rendre rue St-Jacques, où une réunion des jacquistes avait lieu, salle des écoles.

Devant cette salle, des groupes se sont formés.

Lorsque nous y arrivons, on discute avec animation. Il est impossible de pénétrer dans la salle.

En dehors, on entend le vacarme épouvantable des étudiants, faisant partie de la réunion, qui crient en chœur : « Conspuez Boulange ! »

A la sortie, le tumulte continue. Dans la rue, les deux partis échangent des insultes. Nous entendons : « A bas les vendus! A bas les voleurs! Vive Boulanger! Conspuez Boulanger ! »

Paris, 12 janvier, 12 h. 34. — Le congrès socialiste révolutionnaire s'est réuni, ce soir, rue du Temple.

Après une longue discussion, l'assemblée a adopté le manifeste suivant du citoyen Boulé :

« Citoyens,

» Le Congrès socialiste-révolutionnaire, formé par les délégués de 127 groupes et Chambres syndicales; « Considérant que la République est compromise par les crimes et les trahisons de Ferry et de Floquet, et menacée par le général Boulanger, la personnification des massacreurs de la semaine sanglante;

» A décidé d'opposer un socialiste au représentant parlementaire et césarien;

» Il m'a choisi parce que j'ai été frappé deux fois par le despotisme ministériel dans l'accomplissement de mon mandat de prud'homme, pour que je sois le porte-drapeau de la Commune et de la Révolution sociale. »

Voici le texte d'une affiche, signée Boulé :

« Citoyens,

» Voter pour Jacques, c'est voter pour des tripoteurs, des voleurs, qui se bâtissent des fortunes colossales avec nos misères.

» Voter pour Jacques, c'est voter pour Ferry et le Tonkin, c'est voter pour Clémenceau, Floquet et leurs trahisons.

» Voter pour Boulanger, c'est voter pour l'assassin des Parisiens qui défendaient la République.

» Voter pour Boulé c'est voter pour la République, pour l'émancipation des travailleurs, et pour l'égalité sociale. » Signé : *Le Comité central.* »

Un comité central électoral est adjoint au citoyen Boulé.

L'impôt sur le revenu

Paris, 11 janvier. — Dans les déclarations qu'il a faites, cette après-midi, devant la Commission de l'impôt sur le revenu, M. Peytral a d'abord insisté sur le caractère général du projet.

Ce projet, dans la pensée du gouvernement, est la contre-partie financière de la réforme du régime des boissons et aurait pour effet de réduire d'une trentaine de millions le produit actuel de l'impôt des boissons.

Cette moins-value serait compensée par la recette nouvelle de 35 millions qui résulterait de l'établissement d'un impôt de statistique sur le revenu.

Le ministre des finances a ajouté que l'impôt sur le revenu ne serait pas plus inquisitorial que les autres impôts, une grande partie des revenus pourront être taxés sans déclaration et, d'autre part, le contribuable ne sera pas tenu en général à faire la déclaration de son revenu global.

Toujours, selon M. Peytral, il y a intérêt à montrer au pays que l'application de cet impôt est réalisable; il existe déjà sous des formes variées en Italie, en Suisse, en Angleterre et en Allemagne, il faut l'établir aussi chez nous en l'appropriant au caractère national.

Quant aux Commissions de contrôle que le projet tend à créer, elles seront organisées dans des conditions, telles que leur discrétion sera garantie.

En terminant, M. Peytral a dit qu'il revendiquait l'idée générale du projet de loi, mais que les détails avaient été arrêtés par le conseil des directeurs du ministère des finances.

Par suite l'impôt sur le revenu, s'il était voté, pourrait être mis en application par ceux la même qui ont préparé son fonctionnement.

En réponse à diverses objections formulées par MM. Piou, Camescasse, Burdeau, Leydet, Frédéric Passy et Turrel, le ministre s'est déclaré prêt à remanier son projet si des améliorations lui étaient indiquées.

Incidemment M. Peytral a déclaré que le revenu total de la France pouvait être évalué à un peu plus de 16 millions et après le départ du ministre des finances, la Commission s'est ajournée à mardi pour terminer l'examen du projet de loi et nommer le rapporteur.

Il est hors de doute, que la Commission se prononcera contre le projet de M. Peytral, bien que la plupart des membres soient favorables au principe de l'impôt sur le revenu.

SENAT

Présidence de M. LE ROYER, président

Séance du vendredi 11 janvier

La séance est ouverte à 2 heures.

Nomination d'un vice-président

Le deuxième tour de scrutin de ballottage pour le quatrième siège de vice-président donne les résultats suivants :

MM. Tirard, 90 voix, élu; de Marcère, 83 voix.

M. Tirard est proclamé vice-président pour l'année 1889.

M. le Président invite le bureau définitif à prendre séance.

Discours de M. Le Royer

« Messieurs les sénateurs,

» Mes chers collègues,

» Je ne sais vraiment quelles expressions nouvelles donner à la reconnaissance que m'inspirent les témoignages si souvent répétés et presque unanimes de votre confiance.

» Ils sont la preuve de votre volonté de maintenir dans cette enceinte la liberté et le bon ordre des discussions et plus les difficultés semblent s'accumuler devant nous, plus est grand l'honneur de présider vos débats, plus je dois compter que vos sympathies m'assureront un concours efficace. (Très bien ! Très bien !)

» L'allocution si digne que prononçait à notre première séance l'honorable et vénéré comte de Bondy m'est un garant que tous m'accorderont un appui plus que jamais indispensable. (Très bien.)

» L'année qui s'ouvre ne nous épargnera ni les travaux sérieux, ni peut-être l'agitation.

» Vous êtes saisis de lois importantes concernant l'armée, notre première préoccupation ; les services publics, le commerce, l'industrie et les moyens de faciliter aux travailleurs l'amélioration de leur sort : je vous convie à les résoudre avec célérité, avec l'indépendance que vous avez toujours apportée à l'examen des véritables besoins du pays.

» Quant aux agitations, nous saurons y faire face (Applaudissements) avec toute l'énergie et tout le patriotisme que commandent les circonstances. (Nouveaux applaudissements.)

» Vous ne perdrez pas de vue, pour défendre nos libertés, les exemples que nous ont légués, il y a un siècle, ceux qui les ont conquises. (Très bien ! très bien ! à gauche.)

Démission d'un sénateur

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Ch. Brun, qui donne sa démission de sénateur du Var.

La loi sur l'enseignement primaire

M. Lockroy, ministre de l'instruction publique. — Je demande au Sénat de mettre à son ordre du jour la discussion de la loi sur l'enseignement primaire.

M. le Président. — L'avis de la commission des finances est nécessaire.

M. Lockroy. — M. Faye m'a dit que la commission fera en sorte de donner son avis le plus tôt possible. Je remercie la Commission de son bon vouloir, mais je ferai observer au Sénat qu'en votant le crédit de quatre millions pour les instituteurs, il a pris en quelque sorte l'engagement de voter le projet avant la réunion des conseils municipaux. (Protestations.)

M. Faye. — Il n'y a eu aucun engagement pris ; il faut avant tout étudier sérieusement les conséquences financières du projet. (Très bien.)

La prochaine séance est fixée à lundi à quatre heures.

La séance est levée à 3 heures.

LA LAINE ARTIFICIELLE

EN ALLEMAGNE

La production de ce qu'on appelle la laine artificielle constitue pour l'Allemagne une industrie importante.

La matière première consiste en vieux débris de flanelle, de tissus de laine, des restes de tailleurs, de vieux fils de laine et de chiffons.

Pour ces dernières huit ou neuf années les statistiques établissent que l'Allemagne a importé environ six millions de kilogrammes de ces marchandises et, de plus, qu'elle a exporté annuellement de ce même article pas moins de 14 millions de kilogrammes, c'est-à-dire 140,000 tonnes de *Shoddy* (laine artificielle ou renaissances) par an.

La suppression en 1880 des droits d'entrée à l'importation des cheviots en Allemagne a, dans une très grande proportion, entravé le commerce entre la Grande-Bretagne et de l'Allemagne de ce qu'on appelle « laine artificielle » qui était employée à la fabrication des waterproofs. Berlin et la Saxe ont seuls maintenu cette industrie. (*Kuhlow.*)

NOUVELLES DU JOUR

Opportunistes et radicaux

Paris, 11 janvier. — A la suite d'un article dans lequel la *Lanterne* disait que les opportunistes volaient les croix à ceux qui rendent véritablement des services à la patrie, M. Dautresme, auditeur au conseil d'Etat, a demandé des explications au directeur de ce journal, M. Mayer. Des témoins, contitués de part et d'autre ont déclaré que ces paroles avaient un caractère général et ne visaient personne en particulier.

L'assimilation de la Tunisie aux colonies françaises, au point de vue douanier.

Paris, 11 janvier, 10 h. 57. — Une délégation de la Société des Agriculteurs de France s'est rendue auprès du ministre de l'agriculture pour protester contre l'assimilation de la Tunisie, au point de vue douanier, aux colonies françaises, cet avantage devant, si elle est adoptée, profiter également à l'Allemagne et à l'Angleterre, qui ont le traitement de la nation la plus favorisée.

Dans l'esprit des délégués, la Tunisie, quoique placée sous notre protectorat, ne conserve pas moins le caractère d'une puissance étrangère.

Le glissement d'une colline

Nimes, 11 janvier. — Les dégâts occasionnés à Belgarde par le glissement d'une colline peuvent être fixés à 200.000 fr.

Si le temps froid et sec continue, il est probable qu'aucune complication ne se produira. Dans le cas contraire, les dégâts seraient considérables. La colline est, en effet, sillonnée de crevasses.

La Revision

Paris, 11 janvier, 11 h. 50 soir. — On pense généralement que M. Gellibert de Seguins renoncera à déposer sa motion de revision.

L'affaire Morier

Berlin, 11 janvier. — Il paraîtrait que l'incident Morier a été engagé par le comte Herbert, avec l'assentiment de l'empereur, en dehors du chancelier.

Dans un entretien qu'il a eu aujourd'hui avec l'Empereur Guillaume, M. de Bismarck lui offert sa démission. Ce bruit mérite confirmation. Je vous le transmet sous toutes réserves.

La dissolution et la droite royaliste

Paris, 11 janvier. — La droite royaliste s'est réunie aujourd'hui sous la présidence de M. le duc de Doudeauville, pour examiner la proposition de dissolution que M. Gillebert des Séguins avait demandé à son président de soumettre à la discussion.

La réunion a été unanime à constater que la politique de dissolution a toujours été la sienne, qu'elle l'a affirmée depuis longtemps et notamment par M. Floquet. Il pourra donc jouer le rôle de victime auprès des électeurs révolutionnaires, qui, dans les réunions de quartiers, le soutiendront énergiquement de la voix et du poing.

BOURSE DE PARIS

du samedi 12 janvier

(*par voie télégraphique et par FIL SPÉCIAL*)

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
	Fonds d'Etat			
82 85	3 0/0	.. ..	.. ..	82 90
86 55	3 0/0 amortissable	.. ..	.. ..	86 60
104 60	4 1/2 1883	.. ..	.. ..	104 72
63 15/16	3 0/0 Portugais	.. ..	.. ..	64 1/8
55 55	Italien 5 0/0	.. ..	.. ..	55 55
73 ..	Extérieure 4 0/0	.. ..	.. ..	73 1/32
85 3/16	Hongrois 4 0/0	.. ..	.. ..	85 3/8
427 64	Egypte 6 0/0	.. ..	.. ..	425 ..
15 30	Turc 4 0/0	.. ..	.. ..	15 35
510 ..	Obligations du Trésor	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Russe 1870 5 0/0	.. ..	.. ..	104 85
88 ..	Russe 1880	.. ..	.. ..	88 3/16
5 0	Bons de liquidation 5 0/0	.. ..	.. ..	520 ..
	Sociétés de Crédit			
3690 ..	Banque de France	.. ..	.. ..	3690 ..
564 ..	Banque d'Escompte	.. ..	.. ..	563 75
911 25	B. Paris et d. Pays-Bas	.. ..	.. ..	970 ..
426 7.	Banque Parisienne	.. ..	.. ..	422 50
1325 ..	Crédit Foncier	.. ..	.. ..	1333 ..
142 50	Banque Tharsis	.. ..	.. ..	141 25
633 75	Crédit Lyonnais	.. ..	.. ..	633 25
470 ..	Société générale	.. ..	.. ..	470 ..
491 25	Banq. J. B. P. Pays-Aut.	.. ..	.. ..	492 50
536 25	Banque Ottomane	.. ..	.. ..	536 25
	Chem. de f. Franc.			
1635 ..	Nord ..... act.	.. ..	.. ..	1675 ..
1360 ..	Paris-Lyon-Médit. »	.. ..	.. ..	1360 ..
795 ..	Est ..... »	.. ..	.. ..	796 25
950 ..	Ouest ..... »	.. ..	.. ..	957 50
1348 ..	Orléans ..... »	.. ..	.. ..	1375 ..
1150 ..	Midi ..... »	.. ..	.. ..	1155 ..
	Sociétés diverses			
12 3 ..	Suez	.. ..	.. ..	1215 ..
1140 ..	Gaz Parisien	.. ..	.. ..	1140 ..
680 ..	Voitures	.. ..	.. ..	697 ..
1215 ..	Omnibus	.. ..	.. ..	1225 ..
616 25	Rio-Tinto	.. ..	.. ..	622 12
118 75	Panama	.. ..	.. ..	117 50
	Obligat. Foncières			
517 ..	Foncières 500 4 0/0	.. ..	.. ..	504 50
105 ..	» 10/4 0/0	.. ..	.. ..	105 ..
505 ..	» 500 f. 3 0/0	.. ..	.. ..	495 ..
515 ..	» 4 0/0 1861	.. ..	.. ..	515 ..
491 ..	» comptant. 3 0/0	.. ..	.. ..	490 ..
356 ..	» 1877 3 0/0	.. ..	.. ..	357 50
476 ..	» com. 1879 3 0/0	.. ..	.. ..	478 ..
475 ..	» 1879 3 0/0	.. ..	.. ..	475 ..
	Obl. de Ch. de f. Fr.			
416 25	Nord	.. ..	.. ..	419 ..
400 ..	Paris-Lyon-Médit. 2 0/0	.. ..	.. ..	405 ..
390 ..	Est 3 0/0	.. ..	.. ..	390 ..
398 50	Ouest 3 0/0	.. ..	.. ..	398 50
411 ..	Orléans	.. ..	.. ..	401 25
399 ..	Midi 2 0/0	.. ..	.. ..	399 ..
.. ..	Nord-Est	.. ..	.. ..	.. ..
336 50	Binc-Guelma	.. ..	.. ..	337 ..
	Chem. de f. Etrang.			
.. ..	Autrichiens	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Alpines-Autrichiennes	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Lombards	.. ..	.. ..	.. ..
277 50	Saragosse	.. ..	.. ..	277 50
	Obligat. des Villes			
537 ..	Paris 1855-1860	.. ..	.. ..	534 ..
528 ..	— 1865	.. ..	.. ..	525 ..
412 ..	— 1869	.. ..	.. ..	413 ..
396 ..	— 1871	.. ..	.. ..	394 25
521 ..	— 1875	.. ..	.. ..	521 ..
518 ..	— 1876	.. ..	.. ..	510 50
391 ..	Marseille	.. ..	.. ..	391 50
103 ..	Bordeaux	.. ..	.. ..	103 ..
97 50	Lyon	.. ..	.. ..	97 50
108 ..	Lille	.. ..	.. ..	107 50
47 50	Roubaix-Tourcoing	.. ..	.. ..	.. ..
	Obligations div.			
.. ..	Départem. de la Seine	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Gaz de Paris	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Suez	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Ob. fonc. Russie (4e, 5e)	.. ..	.. ..	.. ..

BOURSE DE LILLE

du samedi 12 janvier

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	COMPT.	COURS PRÉCÉD.
Lille 1860, remboursable à 100 fr	... ..	116 ..
Lille 1863, remboursable à 100 fr	... ..	112 ..
Lille 1868, remboursable à 500 fr	... ..	502 50
Lille 1877, remboursable à 500 fr	... ..	510 ..
Lille 1894, obligations de 400 fr., 200 payés	... ..	467 ..
Lille 1881	359 25	359 75
Armentières 1856	... ..	467 75
Armentières 1879	... ..	1012 ..
Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ans	... ..	47 ..
Tourcoing 1878	... ..	490 ..
Amiens, remboursable à 100 fr	... ..	106 25
Département du Nord	104 25	104 25
Caisse de Lille (Verley, Decroix et Cie	... ..	570 ..
— » act. nouv.)	... ..	1070 ..
C. de Roub. (Decroix, Vernier, Verley Cie)	... ..	4:0 ..
Caisse d'Esc. E. Thomassin et Cie, act. anc.	... ..	150 ..
— — (act. n.), 250 fr. p.	... ..	295 ..
Caisse Platel et Cie	... ..	4 0 ..
Cie des Industries textiles (L. Allart et Cie)	... ..	550 ..
Crédit du Nord, act. 500 fr., 125 fr. payés	436 25	420 ..
Compt. comm. Devilder et Cie, act. 1,000 fr.	... ..	1040 ..
Gaz Wazemmes, ex-c. n° 37, act. 500 fr. p.	... ..	507 50
Le Nord, assur., act. de 1,000 fr., 250 fr. p.	... ..	1950 ..
Un. Gén. du Nord, act. de 500 fr., 125 fr. p.	... ..	425 ..
Union Lin. du Nord, act. de 500 fr., tout p.	... ..	210 ..
Banque rég. du Nord, à Roub., act. 500 fr.	... ..	500 ..
Dehérripon et Cie, à Tourc., act. 500 fr., t. p.	... ..	500 ..
Compt. d'Esc. du Nord, à Roub., 250 fr., p.	... ..	540 ..
Soc. St-Sauv.-Arras (a. ns. Grassin), 500, t. p.	... ..	150 ..
Tramways du Départ. du Nord (ex-c., t.)	... ..	35 ..
Caisse comm. de Béthune A. Turbiez et Cie	... ..	500 ..
Jardin Zoolog. de Lille, act. 500, fr., 250 f. p.	... ..	420 ..
Soc. an. Lille et Bonnières, act. 1,000 fr., t. p.	... ..	2035 ..
Biache-Saint-Vaast	... ..	3235 ..
Denain et Anzin	... ..	205 ..
Obligations Nord	... ..	400 ..
Fives-Lille, remboursables à 450 fr	... ..	467 ..
Union Linière du Nord (oblig. hypot. 300)	... ..	252 50
Gaz Wazemmes (1 à 2,000) remb. à 500 fr	... ..	495 ..

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

du 12 Janvier 1889

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
82 70 .[.	3 0/0	82 80 .[.
86 70 [.	3 0/0 amortissable	86 65 .[.
104 40 .[.	4 1/2 0/0 1883	104 70 .[.

DERNIÈRE HEURE

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL*)

Au Conseil des Ministres. — L'impôt sur le revenu. — Les viandes abattues

Paris, 12 janvier. — Le Conseil des Ministres s'est réunie à l'Elysée sous la présidence de M. Carnot.

Le Président de la République a signé un décret reconnaissant l'établissement d'utilité publique de l'association paternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français.

Le ministère des finances a rendu compte de son entrevue avec la Commission de l'impôt sur le revenu.

Le Conseil a été unanime à reconnaître qu'il ne devait ni hâter, ni retarder la discussion de l'impôt sur le revenu que le gouvernement avait présenté pour donner satisfaction à un vote formel de la Chambre invitant le ministère à préparer à bref délai un projet sur la question.

M. Viette a communiqué à ses collègues une réclamation de la société des agriculteurs de France relativement à la vérification des viandes abattues importées et un projet de convention douanière avec la Tunisie.

M. Carnot a signé un décret autorisant le ministre de la marine à commander à l'industrie privée deux croiseurs cuirassés de quatre à cinq mille tonnes et de quinze torpilleurs garde-côtes.

Le général Boulanger à la Chambre

Paris, 12 janvier. — Le général Boulanger est arrivé à la Chambre à 2 h. 35; il a traversé les couloirs accompagné de MM. Laguerre, Dufort, Le Hérissé, Laure et Laisant.

Le taux d'escompte de la Banque Allemande

Berlin, 12 janvier. — La Banque de l'empire a baissé le taux de son escompte à 4 0/0 et le taux des prêts sur gages à 4 1/2 et 5 0/0.

L'affaire Morier

Londres, 12 janvier. — Un article du *Times* constate qu'une insulte a été adressée à l'Angleterre par l'incident Morier; il conclut qu'un pareil procédé n'est point propre à s'assurer la coopération cordiale de l'Angleterre dans l'entreprise en Afrique où l'Allemagne a besoin de l'Angleterre pour sortir d'une situation embarr